

A La Haye ce 26. May 1670. 517

Le vent contraire a empêché l'arrivée des lettres de France jusqu'à ce matin, qui est le lendemain du départ de l'ordinaire: de sorte qu'on ne pourra répondre aux Orangers: que d'ici en huitain. Aussi n'y a il rien qui puisse être réponse puis que hiddela la force majeure du Roy a fait exécuter le tout à sa postre, qui est bien la cause violente dont jamais Roy de France se soit avisé contre la souveraineté d'Orange en temps de Paix, ou d'asur rentrer en la paisible jouissance de son, Bien. V. t. a donc tout loisir de penser a ce qu'elle voudra dire à ses sujets sur leur conduite. Le Dress^{er} en envoi un Verbal à V. t. qui vient de Riomal, en voyi un plus ample du Parlement, li's eut toutefois conform aux autres. Pour éviter la ruine toute présente de la Ville et de l'Etat, le Parlement et les Consuls ensemble ont accepté l'expédient qui leur a esté accordé, de ne faire que presser la prison des Consuls à l'execution des deux foix, sans être obligé d'y faire travailler de leur chef, en quoy ils entendent que leur action forcée n'a pu en rien préjudicier à V. t. qui est véritable; Mais comme elle n'est pas en estat d'aucune opportunité de fait, il importe de délibérer ce qu'elle peut faire en parolier à l'endroit de ses sujets et officiers, dont nous devons attendre la determination de V. t. vult. L'autre de ces paquets est de Saurin, qui m'écrit qu'il y a un memoire de la dernière importance, touchant quelques Seigneurs qui seroyent sur le point d'aller à Venis au Duc de Cadouze voisin enlaue dans

La Principauté. Le Sr. Lauvin ajoute ce mot:

Or a trouvé un fort étrange le changement
que S. A. faisoit de ceux de la Maison de
qui sont presque tous gens de qualité, gens
d'honneur et affect^{és} à son service, et qui
ont grand intérêt aux affaires de la commune
et qu'en leur place ceux qu'on a suggéré à
S. A. de nouveau, et qu'on a mis dans la liste
neuve d'Hollande sont pour la plupart gens
de peu, et mal affectionnés au service de
S. A. Mais ce qui n'est point pour
d'intérêt aux affaires de la commune
ce qui nous a obligé de prendre nos mesures
avec le Sr. de Lomax, pour faire que, la
désobéissance à l'obéissance que nous devons à
S. A. se au respect de ses ordres, les choses
aient été continuées.

Voilà comme on n'a jamais fait avec
étrangers; ils ne vivent que d'envie et
de jalousies. Au moins S. A. sait que toutes
ces choses ont été hors de ma commission
et quand ainsi ne seroit. je n'aurois pu que
me fier aux avis de Beauvais, de Lubin, de
Riomal, de S. Clément, de Blisson, de Lant
et comment? tout cela ne cessant de
travailler.